



CIBOX

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

AUTHENTIFIÉ PAR



SECURITY MASTER Footprint
www.security-master-footprint.com

CIBOX sécurise un financement de 750 K€ sous forme d'obligations convertibles en actions auprès de l'un de ses actionnaires du concert

27 mars 2025. CIBOX expert français de la micro-mobilité électrique, annonce l'émission réservée d'obligations convertibles en actions pour un montant de 750 K€. A date, ce financement remboursable sous un an, n'a pas vocation à être converti en actions, l'option d'un remboursement en numéraire étant aujourd'hui privilégiée par l'obligataire. Cette opération témoigne du soutien des actionnaires historiques aux côtés de l'entreprise aujourd'hui engagée dans un nouveau cycle de développement.

En 2022, CIBOX a décidé d'internaliser sa production de vélos à assistance électrique. L'entreprise a choisi d'établir son projet industriel en le basant en France à Revin, et ainsi faire de cet outil industriel un vecteur de croissance, permettant la fabrication de produits de mobilité locaux, compétitifs et innovants en phase avec les enjeux du marché européen. Le 10 mars 2025, CIBOX a annoncé son installation imminente sur son site définitif de Revin, avec une capacité de production initiale de 200 vélos électriques par jour. Afin d'accompagner et de soutenir la Société dans cette nouvelle page de son histoire, Laurent Balian, membre du concert de CIBOX, a souscrit des obligations convertibles en actions à hauteur de 750 K€. Ce financement a été approuvé par le Conseil d'administration du 10 mars 2025 sur le fondement de la 13^{ème} délégation donnée par l'assemblée générale extraordinaire des associées du 27 juin 2024.

A ce sujet, Georges Lebre, Président Directeur Général de CIBOX déclare : « *Laurent Balian soutient CIBOX dans son projet depuis maintenant 8 années. A ce moment charnière que constitue l'installation et le démarrage de nos activités industrielles sur le site définitif de Revin, nous apprécions tout particulièrement son soutien, qui accompagne la mise en service et la montée en puissance de notre outil industriel. Toutes les équipes de CIBOX sont pleinement mobilisées pour faire de ce projet un modèle de réussite français.* »

Principales modalités de l'émission

L'opération se décompose en deux tranches selon la répartition suivante :

- 150 obligations convertibles en actions ordinaires souscrites le 26 mars 2025 pour un montant nominal de 150 000 euros
- 650 convertibles en actions ordinaires souscrites le 26 mars 2025 pour un montant nominal de 650 000 dollars américains¹

2

Les obligations émises portent intérêt au taux annuel de 7%.

Cet emprunt obligataire est consenti pour une durée de 12 mois à compter de sa date d'émission. Il sera remboursé en numéraire à son échéance sauf (i) remboursement anticipé à la seule main de CIBOX avant échéance et sans pénalité ou (ii) conversion des obligations en actions ordinaires CIBOX sur décision de l'obligataire ne pouvant intervenir qu'entre le 25^e jour ouvré et le 5^e jour ouvré précédant la date de maturité.

En cas de conversion par l'obligataire en actions ordinaires CIBOX, le prix par action sera égal à la moyenne arithmétique du cours de bourse de l'action CIBOX au cours des vingt séances précédant le jour de la décision de conversion diminué d'une décote de 30%, ce prix ne pouvant être inférieur (i) ni à la valeur nominale d'une action CIBOX et (ii) ni au cours moyen pondéré de l'action CIBOX sur une période de dix séances de bourse précédant sa date de fixation diminué d'une décote de 30%.

CIBOX s'est par ailleurs engagée à mettre en place un nantissement portant sur une partie des actions de la société DMS Diagnostic Medical Systems détenues par cette dernière au bénéfice de l'obligataire.

¹ Soit 601.851,85 euros sur la base d'un taux de change de 1,08 dollar américain pour 1 euro



Incidences pour les actionnaires existants

Sur la base du prix de référence théorique de 0,0296 €², un actionnaire détenant 1% du capital de la Société verrait sa participation passer 0,944% en cas de conversion de l'intégralité des Obligations souscrites à l'occasion de l'émission par la création de 43.623.069 actions nouvelles étant précisé que les Obligations peuvent également être remboursées en numéraire sur décision de l'obligataire.

	Participation de l'actionnaire en % ³	
	Base non diluée	Base diluée ⁴
Avant émission des actions nouvelles	1%	0,855%
Après émission de 43.623.069 actions nouvelles par conversion des 800 Obligations convertibles en actions	0,869%	0,758%

	Capitaux propres au 31 décembre 2023 ³	
	Base non diluée	Base diluée ⁴
Avant émission des actions nouvelles	36 260 €	31.013 €
Après émission de 43.623.069 actions nouvelles par conversion des 800 Obligations convertibles en actions	31.527 €	27.484 €

Tous les communiqués de presse de Cibox sont disponibles sur le site internet de la société www.ciboxcorp.com/corporate, dans la rubrique Documents Financiers.

Prochain rendez-vous : Résultats annuels 2024 et chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2025 le 23 avril 2025 après Bourse

Retrouvez toutes les informations sur : www.ciboxcorp.com

² Cours de clôture au 26 mars 2025

³ Calculs effectués sur la base du nombre d'actions composant le capital social de la Société au 28 février 2025, soit un total de 290 583 765 actions

⁴ En tenant compte de l'émission potentielle de 49.167.342 actions nouvelles provenant de :

- 2.350.000 actions gratuites en cours d'acquisition pouvant conduire à l'émission de 3.211.790 actions nouvelles ;
- 45.955.552 actions en remboursement (i) du solde de la première tranche d'ORA réservée à IRIS émise le 16 octobre 2024, (ii) de la première émission de la seconde tranche de 500.000 € intervenue le 13 mars 2025 et (iii) de la seconde émission de la seconde tranche de 500.000 € à venir.



À propos de Cibox

Créée en 1995, Cibox est une entreprise technologique française spécialisée dans les produits électroniques grand public. Au fil des années, Cibox a acquis une grande expérience dans la conception de produits technologiques répondant aux attentes des consommateurs et des distributeurs.

Aujourd'hui, l'offre s'articule principalement autour d'une gamme de produits de micro-mobilité électrique (trottinettes, vélos à assistance électrique, accessoires). Notre métier est de concevoir, fabriquer, entretenir des produits et services de mobilités douces pour les trajets de 3 à 30 km, qu'ils soient personnels ou professionnels. Afin de promouvoir ses solutions innovantes, Cibox a développé ses marques de produits (Scooty et [yeep.me](https://www.yeep.me)).

En 2024, CIBOX a réalisé un chiffre d'affaires de 9,8 M€.

L'action CIBOX est cotée sur Euronext Growth Paris (ALCBX - FR0000054322). Elle est éligible PEA et au PEA-PME.

4

Contacts

CIBOX

investisseurs@ciboxcorp.com

Presse financière

Michaël Scholze
Michael.scholze@seitosei-actifin.com

Tel. +33 1 56 88 11 14

Relations Investisseurs

Foucauld Charavay
foucauld.charavay@seitosei-actifin.com

+33 6 37 83 33 19

CIBOX

